

## La Protection Sociale c'est quoi ?

La protection sociale vise à protéger les personnes des évolutions et des aléas de la vie (maternité, paternité, éducation des enfants, retraite, maladie, accident du travail, invalidité, handicap, chômage)



Elle doit reposer sur la Sécurité Sociale avec pour principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »

Le financement de la Sécurité sociale doit reposer sur le principe de la cotisation, avec l'élargissement de l'assiette à toutes les rémunérations. Les revenus financiers des particuliers et des entreprises doivent être soumis à contribution.

La protection sociale comprend également les complémentaires (mutualité, institutions de prévoyance, assurances)

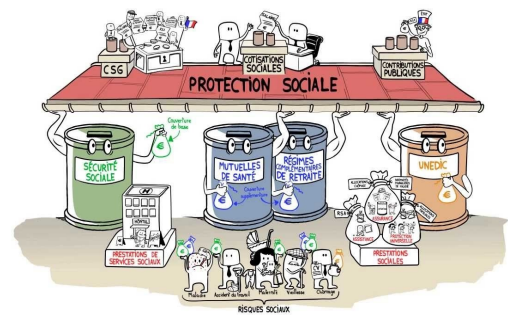
## Les cotisations sociales c'est quoi ?

Les cotisations sont du salaire socialisé, elles couvrent nos besoins collectifs.

Patronales ou salariales, elles sont bien du « salaire » issu des richesses qui créent les travailleurs dans les entreprises, les services, les administrations.

Elles doivent rester le principe de financement de la Sécurité Sociale.

Quand le gouvernement et patronat baissent les COTISATIONS indûment nommées « CHARGES », c'est en fait notre salaire qu'ils baissent (C'est 36 milliards d'euros d'exonérations Patronales de cotisations sociales et d'allègements divers par an, sans compter l'épargne salariale.

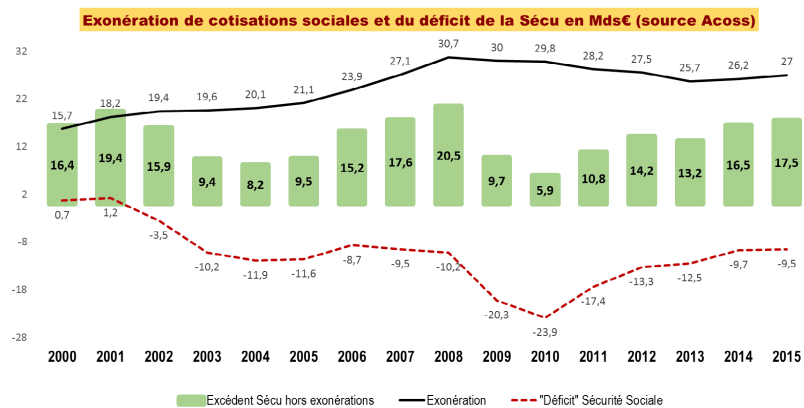


## Les lois MACRON c'est quoi ?

- La baisse des salaires, la précarité à outrance, graver dans le marbre les exonérations patronales, l'augmentation de la CSG notamment pour les retraités-es,... **En sorte MACRON réduit les ressources de financement de la Sécurité Sociale pour mieux la privatiser.**

- La fin du paritarisme pour l'assurance chômage et la gestion directe du régime par l'Etat, c'est un recul de la démocratie sociale

Depuis 2000, si les patrons avaient payé leurs cotisations, la SECU aurait toujours été dans le vert et aurait pu bénéficier de 220 milliards pour les travailleurs



## La CGT propose :

- Le retour aux élections des représentants des salariés dans les Conseil d'Administration, ce n'est pas à la finance et au capital de gérer notre bien commun
- La CGT réaffirme que le mode de financement de la sécurité sociale doit être fondé uniquement sur les cotisations sociales
- L'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes permettrait un financement de l'ordre de 4 à 7 milliards d'euros
- La hausse des salaires et pensions, la fin de la précarité et du temps partiel imposé
- La taxation des revenus financiers des particuliers et des entreprises comme cotisations